



Association LA FORCE D'UN SOURIRE

5 rue de la République
77350 BOISSISE LA BERTRAND
06 74 63 88 31 - 01 64 38 23 15
laforcedunsourire@free.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 octobre 2018

PROCES VERBAL

Présents, Excusés, et Pouvoirs : (voir détail feuille d'émargement)

- 8 personnes étaient présentes avec droit de vote + 1 invité
- 37 personnes excusées ont donné un pouvoir.

1. Approbation du P.V. de la réunion de l'A.G. du 31-05-2017

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 31-05-2017 est adopté à l'unanimité à l'unanimité.

2. Rapport Moral de la Présidente

La présidente donne lecture du rapport moral et aborde les points suivants :

- Point sur le fonctionnement de la Pouponnière,
- Retour sur la visite de la Présidente et du Trésorier au Sénégal en février 2018,
- Les Ventes et Manifestations réalisées en 2017,
- Point sur les adhésions et parrainages,
- Point sur le fonctionnement du site internet et de la page Facebook,
- Accueil de stagiaires à la pouponnière de Mbodiène,
- Retour sur la E-newsletter n°4
- Les projets 2018 (« La Force d'un Sourire » et « Sourires d'Enfants »)
- Le rapport Moral de la Présidente est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport Financier et Approbation des comptes de l'exercice 2017

Le trésorier donne lecture du rapport financier pour l'exercice 2017.

L'exercice est achevé sur un excédent brut d'exploitation de **11 324,02€**.

Les versements (subventions d'investissements) à Sourires d'Enfants ont été de **6 248,28€**.

Il s'ensuit un excédent net d'exploitation de **5 075,74€**.

Le Rapport Financier est approuvé à l'unanimité.

Sur proposition du Conseil d'Administration du 23 mars 2018, la décision **d'affecter l'excédent net d'exploitation 2017 au report à nouveau est adoptée à l'unanimité.**

Les comptes de l'Exercice 2017 de l'Association La Force d'un Sourire sont approuvés à l'unanimité.

4. Composition du Conseil d'Administration

Sandrine LE FUR quitte le C.A.

Nouveaux membres : **Jeannine RIMBERT et Eve-Marie WILKINSON sont élues à l'unanimité.**

5. Evolution des Statuts et de la Convention avec Sourires d'Enfants.

Afin d'être en phase avec les exigences requises en matière de reçus fiscaux, **l'Assemblée Générale décide à l'unanimité de ne pas reconduire la Convention avec l'association Sourires d'Enfants.**

Les statuts de l'association La Force d'un Sourire sont modifiés en ce sens.

6. Ouverture bancaire au Sénégal et désignation d'un représentant de l'association au Sénégal

L'assemblée Générale décide à l'unanimité de s'implanter au Sénégal.

Elle désigne à l'unanimité, **Fabrice ELIE**, ressortissant français demeurant au Sénégal, en qualité de **représentant permanent de La Force d'un Sourire au Sénégal. A ce titre, il intègre le Conseil d'Administration.**

Elle mandate la Présidente et le Trésorier pour procéder aux démarches d'implantation et d'ouverture d'un compte bancaire au Sénégal lors de leur prochain séjour en février-mars 2019.

7. Modification des Statuts

L'assemblée Générale adopte à l'unanimité les statuts modifiés (objet social redéfini, implantation et ouverture d'un compte bancaire au Sénégal et désignation d'un représentant permanent au Sénégal, membre du C.A.)

8. Questions Diverses

Aucune question diverse.